

Ville de Bagnols-sur-Cèze
Département du Gard - Arrondissement de Nîmes

**Délibération n° 2020-07-24
du Conseil municipal
Séance du 10 juillet 2020**

**Date d'envoi des convocations
et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 3 juillet 2020**
Nombre de Conseillers municipaux : 33
Nombre de Conseillers municipaux présents : 24
**Nombre de Conseillers municipaux absents
ayant donné procuration : 9**
Nombre de Conseillers municipaux absents : 0

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 11 heures 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Michèle **FOND-THURIAL**, Christine **MUCCIO**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Christian **BAUME**, Philippe **BERTHOMIEU**, Sandrine **ANGLEZAN**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Raymond **MASSE**, Catherine **LABOUEIBE**, Mourad **ABADLI**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Fatiha **EL KHOTRI**, Ali **Ouatizerga**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Alain **POMMIER**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Thierry **VINCENT**, Audrey **BLANCHER**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Maxime **COUSTON** *procuration à J-Y Chapelet*, Michel **CEGIELSKI** *procuration à JC REY*, Monique **GRAZIANO-BAYLE** *procuration à C. MUCCIO*, Justine **ROUQUAIROL** *procuration à J. OBID*, Anthony **CELLIER** *procuration à M. FOND-THURIAL*, Carine **BOISSEL** *procuration à R. MASSE*, Corine **MARTIN** *procuration à A. POMMIER*, Pascale **BORDES** *procuration à JL MORELLI*, Agnès **RAYNAUD** *procuration à O. WIRY*

Conseillers municipaux absents : Aucun

Secrétaire de séance : Jennifer **OBID**

Objet : Elections sénatoriales 2020 : désignation des suppléants délégués du Conseil municipal

Vu le Code électoral et notamment les articles L.O 274 à L. 293 et R. 130-1 à R. 171,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-15 et suivants,

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour les élections sénatoriales qui se tiendront le 10 juillet 2020,

Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2020-07-01-001 du 1^{er} juillet 2020 relatif à l'élection des délégués et suppléants par les conseils municipaux le 10 juillet 2020,

Vu la circulaire ministérielle NOR . INTA2015957J du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Considérant que pour Bagnols-sur-Cèze, la totalité des conseillers municipaux de nationalité française sont délégués de droit pour participer au vote lors des élections sénatoriales, et qu'il convient aujourd'hui de désigner **9 suppléants**,

Considérant que cette désignation se fait par un vote sans débat, à bulletin secret, par scrutin de liste à la proportionnelle,

Il est proposé au Conseil municipal :

- de prendre connaissance des listes présentées, soit une seule liste présentée :

- BAGNOLS 2020 CONTINUONS ENSEMBLE :
ROUX Claude
FOURNIER Marilynne
ROUQUAIROL Serge
SERVOL Françoise
GARNIER Guillaume
GARDY Karine
ARGOUD Julien
JAY Monique
MASSE Claude

- de procéder au vote à bulletin secret, chaque électeur désignant sur le bulletin qui lui est fourni le nom de la liste à laquelle il souhaite apporter sa voix.

Le bureau de vote est constitué :

- d'un président : Jean-Yves CHAPELET
- d'une secrétaire : Jennifer OBID
- de 4 scrutateurs : Raymond MASSE, Michèle FOND-THURIAL, Christine MUCCIO, Jean-Christian REY

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants	:	33
Votes nuls ou blancs	:	8
Votes exprimés	:	25

La liste BAGNOLS 2020 CONTINUONS ENSEMBLE a obtenu : 25 voix

La proclamation des résultats fera l'objet de l'établissement d'un procès-verbal immédiatement à la fin du scrutin qui sera affiché à la porte de la Mairie et transmis à la Préfecture.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 10 juillet 2020

Acte rendu exécutoire
Après dépôt électronique en Préfecture
Le 15 JUIL. 2020
et publié le
15 JUIL. 2020

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

